



Feuille de Route PRS 2024-2025 - LES COMPETENCES ET RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ



Les compétences
et ressources humaines
en santé

Objectifs Généraux à 10 ans	1. Adapter l'offre de formation aux évolutions des besoins et des métiers de la santé et du secteur médicosocial
	2. Renforcer l'attractivité des métiers de la santé et la répartition territoriale des professionnels

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires	
1. Accroître et étendre les capacités de formation en santé	Compléter la formation des étudiants en médecine par l'ouverture du 2ème cycle	Ouverture du 2ème cycle des études médicales pour une première capacité de 50 places Le deuxième cycle en vue du diplôme d'Etat de médecine comprend six semestres de formation ouverts au titulaire du diplôme de formation générale (DFG) en sciences médicales.								
	Soutenir l'augmentation des effectifs hospitalo-universitaires afin de couvrir davantage de spécialités médicales	Constat : 14 praticiens hospitalo-universitaires aujourd'hui. Enjeux de diversification des spécialités enseignées						Université		
	Augmenter chaque année l'effectif de postes d'internes, poursuivre la diversification des spécialités et permettre l'ouverture de terrains de stages d'internat dans les établissements privés de santé	Des terrains de stages internat sont déjà ouverts dans les établissements de santé privés. Augmentation des promotions d'internes d'années en années : 141 internes nouveaux internes affectés en 2022 (109 en 2017).	-Autonomisation progressive de la subdivision d'internat de médecine à formation locale qui favorise l'installation à La Réunion. -Elargissement des spécialités dispensées : dermatologie, la gériatrie, la médecine d'urgence, la médecine intensive et réanimation, et à l'ORL	-Poursuite de l'augmentation des effectifs d'internes accueillis				ARS, Université		
	Ouvrir l'internat de pharmacie (3ème cycle long)	En cours de construction A l'issue des examens classants, les étudiants sont aujourd'hui accueillis dans des universités métropolitaines sous conventions. Accueil des internes hors subdivision depuis nov 2023.	-Travaux avec le ministère de la Santé et de l'Enseignement sur l'ouverture du flux de formation en pharmacie aux étudiants de l'Océan Indien.	-Ouverture de l'internat de pharmacie				ARS, Université, CHU		
	Ouvrir un centre de formation en orthophonie, portée par l'Université			-Ouverture de l'école d'orthophonie				Université		
	Augmenter les quotas de formation en santé, dont infirmiers, IADE, IBODE, aides-soignants, ambulanciers et manipulateurs en électroradiologie médicale ainsi que les métiers de la rééducation	Universitarisation des professions paramédicales en cours (au fil de l'eau) Enquête conjointe réalisée (ARS, CR, instituts de formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés paramédicaux et sage-femmes en 2023 et en 2024 → éclairage sur l'évolution des quotas de formation	-Diffusion des résultats de l'enquête -Réguler les quotas de formation en santé : -Ouverture d'une école d'ambulanciers dans le Sud -Augmentation de 6 places en IFSI -Augmentation des effectifs ambulanciers et auxiliaires ambulanciers (cible + 80 places à fin 2024)	-Diplomation de nouvelles promotions et augmentation du nombre IDE (lien avec l'ouverture de nouvelles structures médico-sociales) -Augmentation des effectifs ambulanciers et auxiliaires ambulanciers (cible + 80 places à fin 2025)				ARS	Centres de formation, ESMS	
	Soutenir la création d'un Diplôme Universitaire « coordonnateur de parcours ».					A construire	A construire	A construire		
	Soutenir la création d'un diplôme Universitaire de Patient expert	CFR Démocratie en santé	-Etat des lieux des ressources existantes sur le territoire							
	Augmenter et diversifier les terrains de stage pour les étudiants en santé notamment dans les établissements médico-sociaux	En cours Mise en place d'un groupe de travail sur l'attractivité des métiers de médico social associant les organismes gestionnaires.	Travaux groupe de travail - Production plan d'actions						ARS	ESMS
	Développer la formation en santé par la simulation		-Construction et mise en place d'un centre de simulation -Financement d'un poste médical.	-Construction et mise en place d'un centre de simulation					ARS	CHU
Expérimenter, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé, des contrats du type « contrats d'engagement de service public outre-mer » avec extension à d'autres professions de santé					A construire	A construire	A construire			

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires	
2. Accompagner les étudiants dans leur formation afin de prévenir les ruptures	Interroger les procédures de sélection des formations paramédicales afin de s'assurer de la motivation des étudiants et de leur bonne compréhension des attendus des cursus	Au fil de l'eau lors des sélections de dossiers. Arrêt des entretiens de motivation durant la crise Covid, reprise progressive pour les filières autorisées. Enquête conjointe (ARS, CR, instituts de formation) réalisée sur l'insertion professionnelle des diplômés paramédicaux et sage-femmes en 2023 et en 2024 → éclairage de l'évolution des quotas de formation	Possibilité pour les filières des psychomotriciens, les manipulateurs en électroradiologie médicale, les ergothérapeutes de réaliser des entretiens lors de la sélection aux concours. Reprise des entretiens. Diffusion résultats de l'enquête et renouvellement de l'enquête					ARS	Instituts de formation, Conseil Régional	
	Favoriser le tutorat des étudiants en santé	Pilotage par l'ARS d'un groupe de travail sur la mise en œuvre d'une « Politique régionale d'encadrement et élèves en stage ». Installation de 3 sous-groupes de travail inter disciplinaires dont le tutorat, porté par le CHU et des centres de formation.	-Travaux des groupes de travail : actualisation d'une charte d'encadrement des étudiants et élèves engageant les établissements de santé sanitaires et médico-sociaux ainsi que toutes les structures accueillant des étudiants et élèves en formation.	-Poursuite construction des fiches actions et évaluations des actions 2024. -Poursuite du développement des compétences de la fonction tutorale (former et identifier les professionnels de santé).				ARS	CHU, Université	
	Poursuivre la formalisation d'une politique qualité concernant l'accueil et l'encadrement des stagiaires et développer l'évaluation des terrains de stage par les étudiants	Pilotage d'un groupe de travail régional sur la "Politique régionale d'encadrement en stage des étudiants/élèves paramédicaux et en maïeutique"	-Finalisation d'un guide d'accueil pour les étudiants paramédicaux et maïeutiques en lien avec les structures d'accueil et les instituts et écoles de formation.	-Promotion de l'appropriation de la charte d'encadrement des étudiants et élèves en stage. -Evaluation de la satisfaction des étudiants et élèves en formation sanitaire ainsi que celle des tuteurs et maîtres de stage.					ARS	CHU, Université
	Faire connaître les dispositifs de médiation au bénéfice des étudiants en santé en difficulté.	Accès aux dispositifs de soutien de l'université grâce à l'universitarisation encore limité. Objectif : S'assurer que tous les étudiants en santé disposent de l'accès aux droits universitaires. Convention cadre entre le CHU, La Région et l'université non effective. Etudiants n'ont pas accès à la médecine préventive		-Poursuite de l'accès aux infrastructures universitaires	-Evaluation de l'accès pour tous les étudiants aux prestations universitaires				Université	
	Développer la voie de l'apprentissage pour les formations en santé	Dispositif existant pour les aides-soignants et auxiliaires puériculteurs dans l'Est et les ambulanciers		-Poursuite du dispositif en tenant compte des besoins et en mobilisant les employeurs	A poursuivre tout en évaluant les dispositifs mis en place en associant les acteurs				ARS, Instituts de formation	ANFH, OPCO Santé, ETS, ESMS
	Soutenir l'action des centres de santé universitaires					A construire	A construire	A construire		
3. Faire connaître les métiers de la santé	Rendre visible les métiers de la santé à travers une stratégie de communication ciblée comprenant :									
	La promotion des métiers de la santé auprès du grand public en lien avec les instituts et écoles de formation	En cours, au fil de l'eau. Métiers de la santé attractifs sur La Réunion : les écoles de formation sont bien positionnées dans les classements d'attractivité nationaux	-Actions de communication ciblée à construire -Poursuite de la représentation de l'ARS sur les forums et salons -Mise en avant du service sanitaire des étudiants en santé	-Actions de communication ciblée à construire -Poursuite de la représentation de l'ARS sur les forums et salons -Mise en avant du service sanitaire des étudiants en santé				ARS	Rectorat, IREPS, CHU, instituts de formation	
	Une sensibilisation des élèves du second degré par l'intervention des professionnels au sein des établissements scolaires	En cours, au fil de l'eau								
	Une présence des acteurs de la santé dans les forums et salons étudiants	Présence et actions de l'ARS aux différents salons visant à promouvoir les métiers de la santé.	- Poursuite de la représentation institutionnelle dans les salons - Poursuite des travaux communs avec les directions des instituts/écoles de formation/Université/Rectorat	Poursuite de la représentation institutionnelle dans les salons				ARS,	Rectorat, IREPS, CHU, instituts de formation	
	Mettre en place une bourse régionale des terrains de stage dans le secteur de la santé pour les élèves de 3 ^{ème}	Stage pour les élèves de 2nd de 15j (17 au 28 juin 2024). Existence d'une plateforme nationale académique pour positionner les stages de 3eme et de 2nd générale et technologique pour favoriser l'égalité d'accès aux stages				A construire	A construire	A construire		
Étoffer les capacités d'accompagnement du guichet unique pour l'installation des professionnels de santé avec l'identification d'un référent pour chaque professionnel	Guichet unique d'aide à l'installation des PS : reprise des travaux (ARS/URPS/AM et Ordres) en 2023 Accompagnement pour : - Formation initiale ou continue - Installation et démarches - Aides individuelles - Remplacement - Exercice coordonné - Cessation d'activité		Création d'une plate forme médico administrative pour un accueil téléphonique unique, évolution du portail d'accompagnement des professionnels de santé	Création d'une plate forme médico administrative pour un accueil téléphonique unique, évolution du portail d'accompagnement des professionnels de santé				ARS, Assurance maladie	Ordres	
	Poursuivre la sensibilisation et information des étudiants en santé durant leur formation sur les démarches et procédures d'installation		Poursuite de la tenue du forum installation Jeune médecin	Poursuite de la tenue du forum installation Jeune médecin				Assurance Maladie		

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires	
4. Faciliter l'installation des professionnels de santé sur le territoire	Identifier, avec les collectivités locales, des réserves foncières ou immobilières facilitant l'ouverture d'un cabinet (ou MSP ou CDS) et l'accès au logement pour les professionnels libéraux s'installant, avec intégration de cette approche dans les Contrats Locaux de Santé (CLS)	Soutien de l'investissement foncier des MSP qui s'installent dans les territoires fragiles (via la Circulaire d'avril 2024)	- Création des conditions d'installation favorables à l'accueil des professionnels de santé (MSP ou CDS) en s'appuyant sur des réserves foncières et immobilières au travers des CLS signés avec les communes. -Poursuite du soutien financier à la création de nouvelles MSP	- Création des conditions d'installation favorables à l'accueil des professionnels de santé (MSP ou CDS) en s'appuyant sur des réserves foncières et immobilières au travers des CLS signés avec les communes. -Poursuite du soutien financier à la création de nouvelles MSP				ARS	Communes, signataires de CLS	
	Expérimenter le compagnonnage pour les professionnels souhaitant s'installer ou nouvellement installés				A construire Proposer à chaque professionnel de santé en cours d'installation, la disposition d'un pair le soutenant dans ses démarches	A construire Proposer à chaque professionnel de santé en cours d'installation, la disposition d'un pair le soutenant dans ses démarches	A construire Proposer à chaque professionnel de santé en cours d'installation, la disposition d'un pair le soutenant dans ses démarches			
5. Soutenir et fidéliser les professionnels en exercice	Soutenir l'ouverture de projets de recherche aux professionnels de ville	Existence d'une MSP Universitaire à St Philippe. Première structure existante dans les DOM. Poursuite du soutien si ouverture de nouveaux projets	Poursuite de l'accompagnement de nouveaux projets	Poursuite de l'accompagnement de nouveaux projets				ARS	PS, Université	
	Accentuer l'engagement des établissements de santé et médico-sociaux dans les démarches de qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux				A construire	A construire	A construire			
	Communiquer sur les dispositifs de médiation pour les professionnels rencontrant des difficultés dans leurs établissements					A construire	A construire	A construire		
	Auditer la sécurité des établissements de santé et médico-sociaux afin de s'assurer de la mise en œuvre des mesures de protection des personnels					A construire	A construire	A construire		
	Favoriser une gestion mutualisée des ressources humaines entre les gestionnaires médico-sociaux afin de proposer des parcours professionnels attractifs tout au long de la carrière	Groupe de travail installé, à l'initiative de l'ARS sur l'attractivité des métiers de médico social réunissant les organismes gestionnaires	Travaux du groupe de travail : - bilan de la situation territoriale sur le secteur médico-social. - Réflexion du sujet attractivité des métiers au travers de 4 axes : Formation ; Parcours professionnels ; Rémunération ; QVT/sinistralité						ARS	ESMS
	Soutenir l'accès à la formation d'infirmiers de pratique avancée	Ouverture de la formation d'Infirmiers en pratique avancée (IPA) en septembre 2023. Formation des IPA sur 4 formations/5 (sauf Urgences)	-Poursuite de la formation locale d'IPA - Accompagnement financier -Appel à candidature pour le recrutement d'une nouvelle promotion d'IPA	-Poursuite de la formation locale d'IPA - Accompagnement financier -Accueil de la première promotion et le défi de leur reconnaissance, y compris en matière de rémunération					ARS	
	Soutenir le développement des protocoles de coopération permettant aux professionnels d'exercer de nouvelles compétences et missions de soins	En cours	Réflexion sur l'opportunité de mettre en place de nouveaux protocoles : - premières consultations d'alcoologie pour des patients adressés par un service des urgences - intervention d'IDEL pour diagnostiquer les fragilités du sujet âgé						ARS	
	Développer le recours aux assistants médicaux	Dispositif conventionnel Chiffres : près de 70 assistants médicaux en avril 2024 L'aide à l'embauche d'un assistant médical dépend de l'Assurance Maladie dans le cadre de la convention nationale des médecins. Financement de l'Assurance maladie pour 3 ans.	Sous réserve de financement Assurance maladie	Sous réserve de financement Assurance maladie					Assurance maladie	
Promouvoir le numéro vert de l'association de soins aux professionnels de santé et aux étudiants					A construire	A construire	A construire			